




Le 6 octobre 2014

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du **Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** qui sera tenue selon les coordonnées suivantes :

 Date : **Le mercredi 22 octobre 2014**
Heure : **19 h**
Endroit : **Siège social de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin**
1925, 118^e Rue Est, Saint-Georges

Veillez, s'il vous plaît, **confirmer votre présence ou absence** à madame Dominique Poulin, **avant le lundi 20 octobre**, par retour de courriel ou par téléphone au **418 228-5541**, poste 2463.

Vous trouverez au verso de la présente le projet d'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur adjoint aux Services éducatifs,

Pascal Lamontagne

Pascal Lamontagne

PL/dp



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

PROJET D'ORDRE DU JOUR

RÉUNION DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2014

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 26 mai 2014
4. Suivi au procès-verbal
5. Retour sur l'assemblée générale de parents d'EHDAA du 17 septembre 2014
6. Services de garde et EHDAA - **invitée : Mme Anne Julien**
7. Consultation sur les élèves scolarisés à l'extérieur 2014-2015
8. Plans de service 2014-2015
9. Budget du comité EHDAA (2013-2014 et 2014-2015)
10. Rapport d'inscription EHDAA 2014-2015
11. Rapport annuel – travaux d'amélioration de l'accessibilité à nos établissements –
mesure 30850
12. Planification des sujets de l'année et calendrier des réunions 2014-2015
13. Correspondance
14. Les bons coups à signaler
15. Rapport de la représentante au comité de parents
16. Questions diverses :
 - 16.1. Prochaine réunion du comité EHDAA : **26 novembre**
 - 16.2.
17. Levée de la réunion